Canonicité de l'épître de Jude

Permettez-moi d'apporter une petite pierre à l'édifice. Peut-être ne suis-je même pas une pierre mais seulement un peu de mortier grossier, que le Saint Esprit aura bien voulu placer à la jointure de magnifiques briques de l'Église universelle du Christ Jésus.

Voici donc ma contribution à la question qui nous taraude tous de l'insertion – surprenante – par saint Jude d'une citation du *Livre d'Hénoch* dans son épître. Un bout, un morceau d'apocryphe, a été inséré parmi les saintes Lettres, qu'est-ce à dire ? Or, voici une proposition pour résoudre l'aporie et colmater la brèche ouverte – semble-t-il – par *1 Henoch 1*, 9 en Jude 14-15, menaçant par là le principe même de l'inspiration des Écritures.

Veuillez donc accepter cette petite dose de ciment exégétique et procéder, je vous prie, à son application comme heureuse explication.

Pour commencer, il faut effacer complètement toute trace du *Livre d'Hénoch* dans l'expression de notre foi. Donc rejeter explicitement la totalité du contenu du *Livre d'Hénoch*. Mais nous gardons, à l'évidence, l'Épître de Jude. Comment est-ce possible d'opérer ainsi ? La brique sublime de l'épître tient-elle encore en place ? Assurément. En voici la preuve exégétique, maintenant.

La solution ne vient pas directement de moi – loin s'en faut – mais d'un propos inspiré de Michaël Langlois¹ lors d'une émission vidéo où des Protestants, heureux et fins lecteurs de la Bible, s'interrogeaient sur la question de la littéralité des Écritures. Je suis catholique mais je suis toujours frappé par l'esprit de sérieux avec lequel mes frères Protestants abordent la sainte Bible. Ils savent en défendre la Lettre avec ferveur. Michaël Langlois, en l'occurrence, nous oblige à élever le débat en signalant qu'au livre des Proverbes la Parole semble se contredire d'un verset l'autre. En Proverbes 26, 4-5, en effet, on peut lire, au verset 4 : « Ne réponds pas à l'insensé... » et, juste en dessous, au verset suivant (v. 5) : « Réponds à l'insensé... » ! Voyez comme nous nous rapprochons de notre sujet : là *Hénoch* est apocryphe, ici il est cité par Jude ! Mais déroulons complètement la citation de Proverbes 26, 4-5 :

« 4, Ne réponds pas à l'insensé selon sa folie, de peur de lui devenir semblable, toi aussi.
5. Réponds à l'insensé selon sa folie, de peur qu'il ne se figure être sage. »²

N'avons-nous pas ici notre réponse à l'apparente aporie relevée en Jude 14-15 ?

La sagesse voudrait que l'on écarte instinctivement la parole du fou de peur d'en être contaminé : le *Livre d'Hénoch* est à bannir définitivement. Seulement se taire sur sa folie, ce serait lui accorder les apparences de la sagesse : « Qui ne dit mot consent ». Alors Jude prend les devants ! Et il torpille le pseudo-Hénoch dans son épître en exposant la folie de son propos. En *Hénoch*, c'est un « âne » qui a parlé ; et voyez comment Jude fait « passer le message » en évoquant, au verset 11, la figure réprouvée de Balaam et de sa pauvre monture acculée. Ce qui nous renvoie, ce coup-ci, à Nombres 22, 22+... Cependant ne nous laissons pas entraîner à remonter aussi loin dans l'histoire des Hébreux et revenons à Jude, au temps de Jude.

¹ Michaël Langlois n'est pas n'importe qui : c'est un des linguistes et philologues, spécialiste en paléographie, chargé de déchiffrer, justement, les fragments en araméen des manuscrits hénochiques trouvés à Qumrân.

² Citation tirée de la BJ.

Nous sommes au premier siècle, sous le règne de Néron, et le *Livre d'Hénoch* se diffuse largement et gagne en intensité sur l'esprit des Juifs prêts à secouer le joug romain. Une *apocalypse* de cette ampleur est apte à les armer spirituellement, non ? D'autant qu'on y évoque un Messie surpuissant. Est-ce là qu'ils trouveront la justification militaire à la venue messianique tant attendue ? Non, réplique Jude en se moquant de leur soi-disant ultime référence. C'est un *fake*, leur assène-t-il. Voyez, dans le *Livre d'Hénoch*, Noé est donné pour le petit-fils d'Hénoch (cf. *1 Hénoch 65, 5-9*), alors qu'en Genèse 5, 3-18 Hénoch est l'arrière-grand-père de Noé; ce que nous confirme Luc dans le Nouveau Testament en établissant la généalogie de Jésus : « **Noé**, fils de Lamech, fils de Mathusalem, fils de **Hénoch**, fils de Jared, fils de Maléléel, fils de Kaïnam, fils d'Enôs, fils de Seth, fils d'Adam, fils de Dieu » (Lc 3, 36b-38). Jude, de son côté, écrit (au verset 13) : « Hénoch, le septième depuis Adam » ; le septième, et non pas le huitième. Donc, le *Hénoch* du *Livre d'Hénoch* est un imposteur et le *Livre d'Hénoch* un *fake*, c'est-à-dire, en termes plus appropriés : un *apocryphe*.

À l'évidence, les lecteurs instruits de Jude n'auront pas eu de mal à déchiffrer le message et à trouver les arguments et les sarcasmes pour rejeter le texte d'*Hénoch* comme apocryphe. Jude est un redoutable serviteur de la Parole ; sa parole est une épée effilée et tranchante. N'oublions pas de noter ici que sa pensée relève d'une tournure d'esprit toute sémitique, imprégnée par une connaissance profonde des Écritures, à la fois souple et incisive, enveloppante et pénétrante, vaste et parfaitement ajustée. Tout comme celle de Paul, formé chez les Pharisiens, à l'école du grand Gamaliel. Et c'est ici qu'il faut faire le parallèle entre l'épître de Jude et celle de Paul à Tite. Tout va devenir lumineux, en comparant le passage idoine des deux épîtres : Paul se paye la tête des Crétois indociles de la même manière que Jude celle des lecteurs béas d'*Hénoch*!

Voyons cela en citant Paul à Tite:

« Nombreux sont en effet les insoumis, vains discoureurs et trompeurs, surtout parmi les circoncis. Il faut leur fermer la bouche. Ils bouleversent des familles entières, en enseignant pour un gain honteux ce qu'il ne faut pas. L'un d'entre eux, leur propre prophète, a dit :

"Crétois, perpétuels menteurs, bêtes méchantes, panses fainéantes."³

« Ce témoignage est vrai. C'est pourquoi reprends-les sévèrement, pour qu'ils aient une foi saine. Qu'ils ne s'attachent pas aux fables juives et aux préceptes d'hommes qui se détournent de la vérité. » (Tt 1, 10-14)⁴

Est-ce à dire que Paul tient Epiménide de Cnossos – qu'il vient de citer – pour un vrai prophète, au sens biblique du terme ? ou qu'il cherche ainsi à canoniser cet obscur poète païen mort au VIe siècle avant J.-C. ? Non. Est-ce à dire que Jude tient *Hénoch* pour un prophète ? Non. Qu'il cherche à le faire entrer dans le canon des Écritures ? Non.

Même procédé rhétorique chez les deux auteurs sacrées : Paul comme Jude retournent les paroles que chérissent leurs détracteurs contre ces mêmes détracteurs. Écoutons Jude, écrire dans le même registre :

« C'est sur eux aussi qu'a prophétisé Hénoch, le septième [sic] depuis Adam, en disant : Voici que vient le Seigneur avec ses saintes milices pour exercer le jugement universel et convaincre tous les impies de toutes leurs impiétés criminelles et de toutes les insolentes paroles que les pécheurs impies ont proférées contre lui. Ce sont bien eux ! Des gens de hargne et de rogne, qui sont menés par leurs passions ; leur bouche profère des énormités [...]. »⁵

³ Citation d'Epiménide, auteur païen.

⁴ Citation tirée de la TOB.

⁵ Jude 14-16a, et en *italique* la citation de *1 Hénoch 1*, 9.

Les tenants et relayeurs d'*Hénoch* seront punis selon le propos même de leurs propres mensonges. Tel est l'argument de Jude : il prophétise contre eux en reprenant contre eux une partie de leur texte insensé. Et nous retrouvons ici le conseil du Sage dans les Proverbes : « Réponds à l'insensé selon sa folie, de peur qu'il ne se figure être sage » (Pr 26, 5).

Le Patriarche Hénoch n'est jamais donné dans la Bible comme ayant été un prophète (contrairement à ce que prétend le *Livre d'Hénoch*), pas plus en Genèse 5, 24 qu'en Siracide 44, 16 (dans l'Ancien Testament), pas plus en Hébreux 11, 5 qu'en Jude 14 (dans le Nouveau Testament). Jude n'a pas déclaré que le Patriarche Hénoch, le septième depuis Adam, était un prophète. Si Jude a écrit : « c'est sur eux aussi qu'a prophétisé Hénoch », il s'agit d'une formule subversive pour disqualifier les « écritures hénochiques » tout en les retournant contre ceux qui s'en repaissent dans leur folie. Ceux-là mêmes qui, « panses fainéantes » chez Paul, « font bombance et se gavent sans pudeur » chez Jude⁶ ; qui se gavent spirituellement et charnellement de nourritures impropres, qui les souillent.

« Les fables des Juifs » dont parle Paul à Tite, ce sont exactement les mêmes que celles que Jude dénonce dans son épître, à savoir les délires hénochiques à la mode de leur temps. Et du nôtre, à nouveau, hélas!

Ayant « re-judaïsé », en quelque sorte, notre tournure d'esprit pour mieux et bien comprendre les Écritures – cela acquis pour nous acquitter de l'exercice d'exégèse en cours – voyons ce qu'il nous reste à dire aux « insensés » qui tiennent encore le *Livre d'Hénoch* pour « paroles d'évangile ». Nous lisons au *Livre d'Hénoch*, et la chose en cause est à la fois sidérante et repoussante, que des anges, des anges déchus, des démons donc, auraient ravi des femelles humaines et les auraient ensemencées, donnant ainsi naissance aux « fabuleux » Nephilim, des géants de trois mille coudées ?! Sachant que la coudée égyptienne antique fait environ 20,64 pouces, soit 524 millimètres, à multiplier donc par 3 000, ceci donnerait pour nos gros bébés une taille colossale de... Laissons tomber. Car il ne peut y avoir de rapports charnels entre un ange et un humain. Ce que nous rappelle avec virulence Jude en évoquant l'épisode de Sodome, lorsque les habitants de la ville, dans leur délire, voulurent coucher avec des anges envoyés à eux par Dieu! Ils ne le purent mais c'est bel et bien cette folie qui est ici dénoncée dans la Genèse comme dans l'épître de Jude, au verset 7. Jude, par cette référence terrible et effarante, renvoie les lecteurs convaincus d'*Hénoch* au sort funeste des Sodomites.

D'ailleurs, pour qui a déjà lu saint Thomas d'Aquin et pu goûter à un peu d'angélologie, les choses sont claires et sans détours : la science scolastique définit rigoureusement la nature angélique et tient que les anges sont des substances immatérielles, dont la personnalité fondatrice unique épuise en elle-même l'espèce (ils ne peuvent se reproduire), dont la mission constitue l'essence même de leur être, et qu'ils instruisent la matière par les Lois que Dieu a établies. Concernant ce dernier point, nous ne parlons ici que des anges bons. Pour les mauvais, leur influence sur le monde matériel est quasi nulle, et encore leur faut-il là l'autorisation divine pour agir, comme noté au début du Livre de Job. Donc, aucune action possible directe des démons sur la matière, car comme le déclare Jésus en Luc : « un esprit n'a ni chair ni os » (Lc 24, 39). Par contre, ô combien tentent-ils d'agir sur nos esprits dès lors que nous les laissons faire en excitant notre imagination jusqu'au délire mental et même jusqu'à la folie spirituelle du péché renouvelé jour après jour... Mais, là encore, le Christ nous a libéré de cet esclavage. Nous avons pouvoir avec Lui contre les tentations et l'emprise du monde du démoniaque. Et ceci fait, pour commencer, à l'occasion de notre sujet d'étude, en rejetant tout le *Livre d'Hénoch* et en exorcisant ses noires influences... chez les esprits humains mal affermis.

-

⁶ Jude 12.

⁷ 1 Hénoch 7, 2.

« Quant à vous mes amis, souvenez vous des paroles que vous ont dites à l'avance les apôtres de notre Seigneur Jésus Christ. Ils vous disaient : "À la fin des temps il y aura des railleurs qui seront menés par leurs passions impies." Ce sont bien eux ! Ils introduisent des divisions, ils ont des pensées terrestres, ils ne possèdent pas l'Esprit. Mais vous, mes amis, construisez-vous sur la base de votre foi très sainte ; priez dans l'Esprit Saint ; maintenez-vous dans l'amour de Dieu ; placez votre attente dans la miséricorde de notre Seigneur Jésus Christ pour la vie éternelle. Ceux qui hésitent, prenez-les en pitié ; sauvez-les en les arrachant du feu ; pour les autres, prenez-les en pitié, mais avec crainte, haïssant jusqu'à la tunique souillée par leur chair. » (Jude 17-23)

Damien Saurel © Hypallage Editions – 2025

Hypallage Editions

